

# **CLUB AMATEURS ANCIENNES RENAULT COTE D'OR**

*Président : Eric SERRIGNY 0380264081  
Secrétaire : Laurent TISSIER 0611775592 ou  
mail : laurenttissier21@orange.fr*



*Sentier des Cras cidex 7  
21550 LADOIX SERRIGNY*

Ladoix Serrigny, le 2 janvier 2007

Chers amis

Vous avez été nombreux lors de la première édition ! Donc

Le CAR Côte d'Or organise pour la deuxième année consécutive une journée détente sur le *circuit de Bresse*,

*le **Dimanche 27 Mai 2007 de 9H00 à 17h30***

Idéalement situé entre Dijon et Bourg en Bresse et à côté de l'A39, ce nouveau site devrait vous enthousiasmer ! Si vous êtes possesseurs d'Alpine ou Renault sportives (monoplaces à mécanique Renault acceptées) n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

**Tarif pour la journée 110 euros (pour les inscriptions prises avant le 11 Mai 2007)**

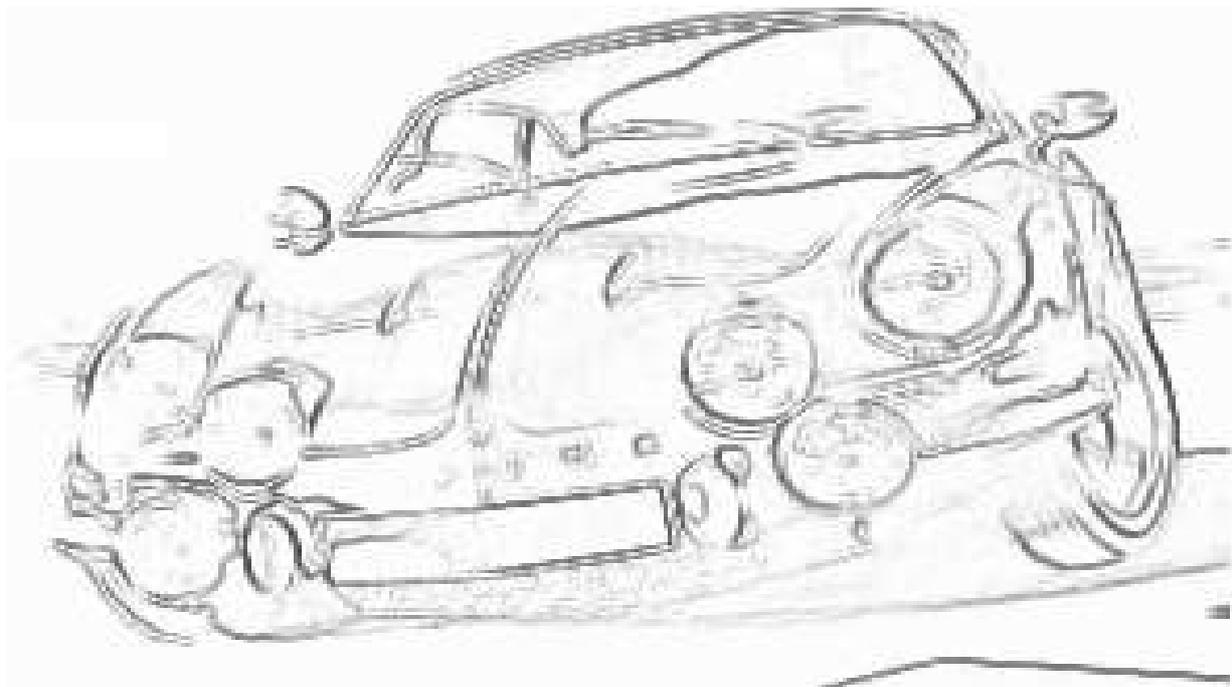
après cette date **130 euros**.

Les chèques seront débités quinze jours avant la manifestation.

Une plaque souvenir sera remise aux participants + une surprise

Date butoir d'inscription : 11 Mai 2007

Pour plus de renseignements : **03.80.26.40.81** ou **laurenttissier21@orange.fr**



Alpinement

Le bureau



## ENGAGEMENT D'ABANDON DE RECOURS

**Journée du 27 Mai 2007**

Je soussigné : .....

Domicilié : .....

Type de véhicule : .....

Immatriculation : .....

Véhicule assuré :  OUI  NON

Compagnie d'assurance : ..... Contrat numéro : .....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur, des règlements qui régissent l'épreuve et m'engage à en respecter chaque article ainsi que les demandes et consignes du responsable de piste. Je m'engage à respecter en toutes circonstances les signalisations ou les injonctions des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la rencontre. Une exclusion définitive de la piste sur décision du responsable ne fera l'objet d'aucun remboursement de la part de l'organisateur.

Je m'engage impérativement à porter un casque et des ceintures de sécurité ainsi que mon passager éventuel, qui seront à leurs risques et périls sous mon entière responsabilité, étant entendu que les présents engagements souscrits par moi même leurs seront opposables ainsi qu'à leurs ayants droits.

Je reconnais être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas prêter mon véhicule à un autre conducteur sans que celui ci n'ait signé un document identique.

Je reconnais être seul responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerais avec mon véhicule aux infrastructures (clôtures, quilles, endommagement de la piste, rails de sécurité...) et m'engage à en rembourser les frais occasionnés sur la base du devis établi par la société gérante du site du circuit de la Bresse.

Le présent abandon de recours contient également engagement de porte fort pour mes ayants droits, mes héritiers, mes proches et nos assureurs : la présente renonciation s'imposera de plein droit à mes ayants droits.

Fait à .....le .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



# INSCRIPTION SORTIE PRINTEMPS

DIMANCHE 27 MAI 2007

CIRCUIT DE BRESSE

Tarif pour la journée : 110 euros pour les inscriptions prises avant le 11 Mai 2007

(130 euros après cette date) Chèque encaissé 15 jours avant la manifestation

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : ..... Telephone : .....

Compagnie d'assurance : ..... N° de police : .....

Type de véhicule : .....

Club : .....

Coupon à renvoyer accompagné du règlement à l'ordre de CARCO à l'adresse suivante :

**CARCO**

Sentier des Cras Cidex 7

21550 LADOIX SERRIGNY

## **IMPORTANT**

- L'association organisatrice se réserve le droit de limiter les inscriptions à 100 véhicules
- le bulletin d'inscription ne peut être considéré comme une entrée gratuite pour accéder au circuit

## **OBLIGATION**

- Port du casque et ceintures obligatoires pour l'accès piste
- Décharge de recours : document joint impérativement avec votre règlement et le bulletin d'inscription
- Attestation d'assurance correspondant au véhicule inscrit à présenter impérativement lors du retrait de votre dossier

- Respecter les zones d'évolution des véhicules : accompagnateurs dans les enceintes réservées.

Animaux interdits dans l'enceinte du circuit

**PASSEZ UNE BONNE JOURNEE !**

# **REGLEMENT 2007**

## **1. Inscriptions :**

La date limite d'inscription est fixée au 19 **Mai 2007**, le cachet de la poste faisant foi.

Pour cause d'organisation, aucune inscription ne pourra être prise en compte après cette date limite.

Vous êtes tenu de lire et de respecter ce règlement.

Toute personne qui ne pourra se présenter le jour de la manifestation ne saurait être remboursée et les droits d'engagement versés resteront acquis au CARCO. Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser un engagement, d'annuler la manifestation ou d'apporter toutes les modifications jugées nécessaires en fonction des circonstances, sans avoir à en fournir les raisons. Toutes pièces et droits d'engagement seront retournés aux non admis.

Les participants devront être titulaires du permis de conduire une automobile et de ne pas faire l'objet d'une suspension de permis en cours.

Les participants déclarent avoir souscrit une police d'assurance en cours de validité pour leur véhicule.

## **2. Entraînements libres :**

Pot d'échappement conforme aux normes en vigueur

Ceinture de sécurité obligatoire et pare brise triplex

Port du casque et de la ceinture de sécurité obligatoire

La présence d'un enfant de moins de 10 ans dans le véhicule est interdite

Seule la personne désignée comme conducteur dans le bulletin d'inscription sera autorisée à l'entraînement libre

Obligation d'un anneau de remorquage avant arrière

Chaque conducteur doit assister au briefing et se conformer aux ordres du directeur de piste

Le conducteur doit respecter les signaux des commissaires

Ne seront admis à participer à l'entraînement à vitesse libre que les véhicules présentant un bon état général de fonctionnement : toute transformation rendant le véhicule non conforme aux normes constructeur, et qui serait la cause d'un accident, engagerait l'entière responsabilité de son utilisateur

En aucun cas la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée

Les ravitaillements sont interdits dans l'enceinte des stands. Ils ne sont autorisés que dans le parc des participants

Pour les monoplaces, la combinaison est obligatoire

Les personnes présentes devront veiller à la propreté des lieux

## **3. Consignes générales :**

Outre le respect impératif du règlement, il est demandé de faire preuve de courtoisie, d'esprit sportif et de ne pas dépasser ses moyens ni ceux de son véhicule.

Aucun classement des participants ne sera effectué.

Les organisateurs déclarent avoir une police d'assurance pour garantir, en cas d'accident survenu au cours de la manifestation, les conséquences pécuniaires et la responsabilité civile pouvant leur incomber du fait des dommages corporels causés aux spectateurs, à des tiers ou aux participants eux mêmes. Les participants encourent une responsabilité civile personnelle du fait de la mise en circulation de véhicules terrestres à moteur (loi du 27.02.58 et textes subséquents).

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol des objets déposés dans l'enceinte ou dans des voitures, ou d'accident, le bulletin d'inscription signé servant de décharge vis à vis des organisateurs.

## **4. Sécurité piste :**

La sécurité sur le circuit sera assurée par des commissaires de piste et des secouristes.

Un véhicule d'intervention rapide est prévu

Des extincteurs seront répartis tout au long du circuit

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement et je m'engage à le respecter, ce bulletin d'inscription servant de décharge vis à vis de l'organisation.

Date et signature



Des infrastructures variées

AUTOROUTE A 39  
DOLLE - PARIS  
BOURO

Longueur de piste 3000 m  
Largeur de piste 13 m

CARTE DE P  
499 | 500

- Culicieux
- Couvance
- Louhans

